

# Ars-Laquenexy



*The Social Net Art*  
LIFE IS AN ART ...



## SOMMAIRE

### MAIRIE

Édito.....	3
Un nouvel ouvrier communal.....	4
Les ATSEM.....	4
Saint Nicolas.....	5
Travaux .....	6-7
Urbanisme .....	8
Moselle déracinée .....	9
Les élections.....	9

### ASSOCIATIONS

Foyer rural .....	10-11-12
Conseil de fabrique .....	13
JSAL.....	14-15-16-17

### ENFANTS

École élémentaire.....	18-19-20
École maternelle.....	21-22
Périscolaire.....	23-24-25

### VIE QUOTIDIENNE

Un administré nettoie les abords de la rue principale jusqu'au CHR de Mercy .....	26
Nettoyage du village.....	27
Mauvais reflexe.....	26-27
Les chenilles processionnaires....	28-29-30-31
Le domaine de Mercy, sa végétation après le départ des armées.....	32-33

### ACTUS

Le Chablis.....	34
Merci aux soignants du CHR de Mercy .....	34
Le nouveau logo EUROMÉTROPOLE de Metz .....	35
Vaccination .....	35
Les défibrillateurs .....	36-37
Recensement.....	38
Nécrologie.....	38
État civil .....	39
INFORMATIONS PRATIQUES .....	40

# ÉDITO



Madame, Monsieur, Chers Ars-Laquenexoïses

Les livres d'histoire se souviendront de cette période inédite que nous venons de vivre, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives, familiales et du quotidien.

Voilà près de 2 ans que nous avons été privés de la richesse de notre vie villageoise, la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements festifs. Ces moments que nous avons toujours connus et dont nous avons pu mesurer combien ils nous ont manqué...

Notre solidarité nous a permis de faire face aux défis qui étaient les nôtres : prendre soin des plus vulnérables, maintenir nos services publics, soutenir nos associations. A cet égard, je tiens à souligner que, malgré le contexte Covid qui a freiné l'activité de nos associations, nous avons, malgré tout, décidé de maintenir les subventions au même niveau que les années passées, contrairement à ce qui s'est fait dans beaucoup d'autres communes.

Bien sûr, comme vous le savez, en raison de la crise que nous venons de traverser, nos projets ont été ralentis. Mais votre conseil municipal est plus que

jamais au travail pour les faire avancer et faire de notre commune un village où il fait bon vivre. Et cela n'est possible qu'avec la coopération de chacun d'entre vous. Ayons le sens du civisme, respectons la tranquillité de nos voisins et la propreté dans nos rues, soyons les artisans du bien vivre ensemble.

Sachez que nous sommes toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien et d'ailleurs j'apprécie particulièrement nos rencontres en mairie ou au détour d'une rue, d'un chemin. Votre équipe municipale n'a pas de baguette magique mais elle s'efforce de donner le meilleur d'elle-même pour l'intérêt général et pour notre beau village.

Jamais les vœux de santé, de sérénité et de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés, je vous souhaite, à toutes et tous, une belle année 2022 ! Et surtout bonne santé à tous !

**Dominique STREBLY**  
Maire d'Ars-Laquenexy



## UN NOUVEL OUVRIER COMMUNAL

**Alexis MONACHON** est notre nouvel ouvrier communal. Originaire de Saily-Achâtel, il est âgé de 26 ans. Il a fait ses études au lycée agricole de Courcelles-Chaussy. Il est titulaire d'un CAP et BAC-Pro en aménagements paysagers. Il a acquis de l'expérience dans son domaine en travaillant dans plusieurs entreprises d'espaces verts de la région. Polyvalent, il possède des connaissances en maçonnerie, pavage, mécanique. Force de propositions, il souhaite faire profiter la commune de ses connaissances professionnelles.

## LES ATSEM

**Une ATSEM est une Agent Territoriale Spécialisée de l'École Maternelle.** C'est elle qui assiste l'enseignant dans la classe, assure l'accueil du matin, aide les petits à l'heure de la cantine, leur inculque les règles d'hygiène, et elle aussi qui console, câline encourage....

**Elles sont 2 à travailler à l'école maternelle d'ARS-LAQUENEXY.**



### > Carine JACKIEWICZ

Elle travaille au sein de l'école depuis la rentrée 2014. Elle est titulaire du CAP Petite Enfance et a une expérience qui l'a amenée dans toutes les écoles maternelles de la Ville de Montigny-lès-Metz.

Elle est présente tous les matins et dès la fin de la sieste pour assurer le temps périscolaire.

C'est une passionnée de rugby qui est éducatrice pour les moins de 6 ans au sein du Rugby Club de METZ.

### Isabelle MEYER <

Elle est arrivée le 1<sup>er</sup> octobre 2019 après avoir travaillé à la Maternelle Jules FERRY de Marly, ainsi qu'en multi-accueil et micro-crèche.

Elle aussi est titulaire du CAP Petite enfance.

Elle est présente toute la journée et assure les trajets de bus des enfants de MARSILLY où elle aide à la cantine.

Elle aime cuisiner et souhaiterait en faire profiter les enfants dès que la situation sanitaire le permettra à nouveau.





## SAINT NICOLAS



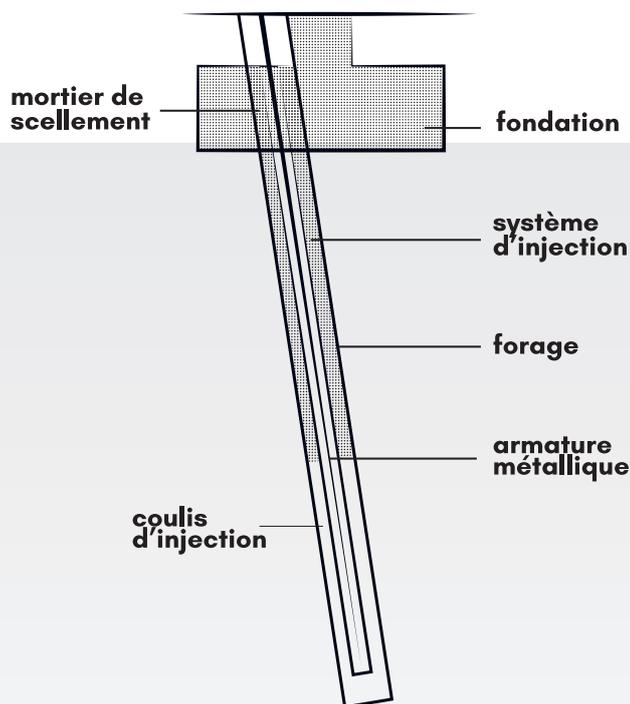
Le 4 décembre dernier, St Nicolas est venu à la rencontre des enfants de notre village. Il était accompagné du Père Fouettard.

Petits et grands ont pu profiter de boissons chaudes, de chocolats, de fruits et de brioches offerts par la municipalité.

# TRAVAUX

## DES MICROPIEUX POUR UN MÉGA BÂTIMENT ?

Depuis quelques années déjà le bâtiment accueillant l'école élémentaire présentait des problèmes structuraux générant notamment des fissures au niveau des murs. Après plusieurs années d'observation et de réflexion pour en trouver l'origine, il s'avère que ce n'est pas le poids du savoir qui en est cause mais bien les fondations et la nature même du sous-sol, trop meuble. Ainsi, durant l'été une entreprise est venue reprendre en sous-œuvre l'ensemble du bâtiment à l'aide de micro-pieux. En effet, la technique consiste à positionner une suite rapprochée de plots de béton de 25cm ou moins, introduits par forage, allant chercher un appui assez profond pour une meilleure répartition de la charge.



*Schéma de principe d'un micro-pieu*

La reprise structurelle de l'école élémentaire obligeant à intervenir en profondeur et à démolir les revêtements extérieurs en place, une réflexion a été menée par la Mairie pour mener à bien, en parallèle, des travaux de réfection des enrobés dans la cour d'école. Une réfection du réseau d'eau dans la cour, jusqu'alors insuffisant, a de ce fait été réalisée (captage des eaux, changement des receveurs, redimen-

sionnements et drainage). L'escalier a également été travaillé pour être moins abrupt. Pour nuire le moins possible aux conditions de travail et d'occupation des élèves et du corps enseignant, le gros de ces travaux a été mené en juillet et août. A présent que le bâtiment est stabilisé et assaini, la prochaine étape est une réflexion autour de l'amélioration de la performance énergétique en partenariat avec la MATEC (Moselle Agence Technique).

## DÉROULÉ DES TRAVAUX DE L'ÉTÉ :



**FORAGE ET POSE DES MICRO-PIEUX**



REPRISES DES ARMATURES ET REPRISE  
DU RÉSEAU D'EAU DE LA COUR

GRATTAGE DE L'ANCIEN  
REVÊTEMENT DE LA COUR



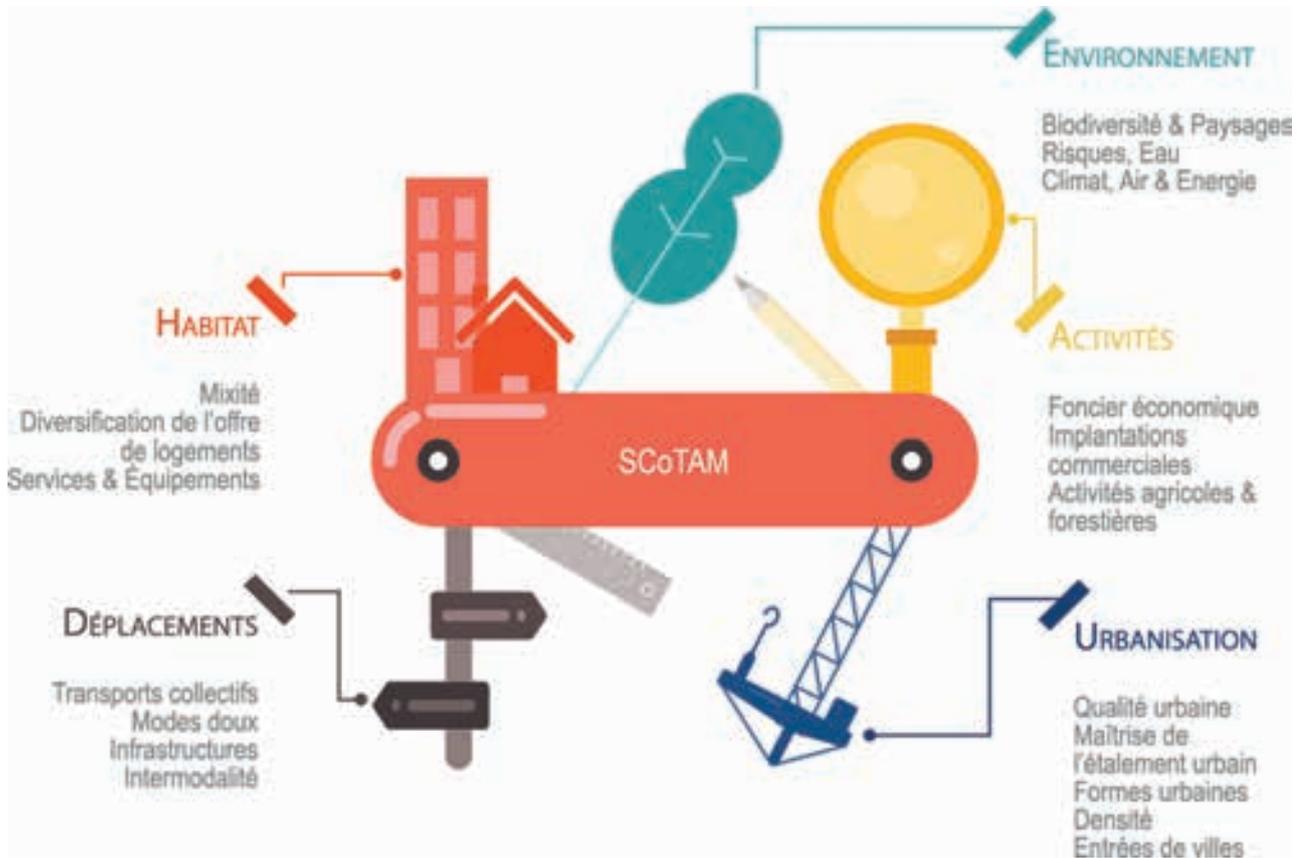
NOUVELLE COUR  
DE RÉCRÉATION



CAROTTAGE  
DE LA STRUCTURE



## URBANISME – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE L'AGGLOMÉRATION MESSINE A FAIT PEAU NEUVE !

### ■ DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le SCoTAM est un document d'urbanisme qui détermine les grands principes d'aménagement du territoire en matière d'habitat, d'économie ou encore de mobilité et de paysages. Déployé sur un vaste territoire, il concerne directement 224 communes, dont la nôtre. Il a récemment été révisé, de manière à proposer un projet de développement durable et concerté au plus près des besoins et attentes actuelles des habitants. Il est entré en vigueur depuis le 9 août 2021, après plusieurs mois de réflexion et de concertation.

### ■ A QUOI CELA SERT-IL ?

Comme son nom l'indique, ce document a pour objectif de rendre cohérentes les politiques publiques en cours et à venir. En deux mots, de parvenir à un développement harmonieux et équilibré du territoire. Il aide notamment les communes et intercommunalités à décliner les grandes lois européennes et nationales, dans les domaines qui touchent à notre quotidien : habiter,

se déplacer, travailler, consommer, se divertir, préserver les espaces agricoles et la biodiversité, profiter de paysages variés, etc. Son champ d'action est large, et contribue directement à la qualité de notre cadre de vie, actuel et futur. Stratégique et transversal, il œuvre pour permettre à un territoire, ses habitants, ses entreprises, ses écosystèmes de vivre en équilibre et en bonne santé.

### ■ OÙ LE TROUVER ?

Vous souhaitez davantage d'informations concernant le SCoTAM et ses déclinaisons dans notre commune ? Venez consulter le document en mairie, rendez-vous sur [www.scotam.fr](http://www.scotam.fr) ou contactez le Syndicat mixte par téléphone au **03 57 88 34 44** ou par mail : [contact@scotam.fr](mailto:contact@scotam.fr)





## MOSELLE DÉRACINÉE

En Moselle, le week-end de la Toussaint a été marqué par de nombreuses manifestations commémorant l'évacuation et l'expulsion des 800 000 Mosellans lors de la seconde guerre mondiale.

Dans le cadre du 80<sup>e</sup> anniversaire de ces jours sombres, un hommage leur a été rendu le dimanche 31 Octobre 2021 en présence de représentants des départements français qui ont accueilli nos réfugiés. Cette Journée de mémoire a débuté par une célébration religieuse en la cathédrale St Etienne de Metz suivie d'une manifestation patriotique place d'Armes, pour se terminer par un défilé jusqu'à la préfecture de la Moselle. De nombreuses autorités civiles, militaires et religieuses de l'ensemble du département étaient présentes. Notre commune était représentée par le maire accompagné de son premier Adjoint.

Notre village n'a pas été épargné par cette vague d'évacuations et d'expulsions. Les familles Ars-Laquenexoise évacuées ont trouvé refuge pour la plupart dans les Pyrénées Atlantique dans la commune d'ARTHEZ-D'ASSON à quelques kilomètres de Lourdes.



## LES ÉLECTIONS



Les 20 et 27 juin 2021 se sont tenues les élections départementale et régionale. Ces deux scrutins se déroulant en même temps la commune a fait appel à des volontaires du village pour assurer la tenue et le fonctionnement des bureaux de votes. Nous les remercions de leur engagement citoyen et républicain et nous tenions à les mettre à l'honneur. A cette occasion nous vous rappelons les échéances électorales pour 2022 :

**ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES :**  
**LES 10 ET 14 AVRIL 2022**

**ÉLECTIONS LÉGISLATIVES :**  
**LES 12 ET 19 JUIN 2022**

## FOYER RURAL



Les activités débutées à la rentrée 2020 pour la saison 2020/2021 ont dû être rapidement interrompues suite à la situation sanitaire que nous connaissons tous.

Seule **la section Marche** a pu continuer son activité en 2021 car réalisée en extérieur.

Suite à l'amélioration de la situation sanitaire, le 18 septembre 2021, la JSAL a organisé un après-midi détente (derrière la salle polyvalente).

Plusieurs équipes (dont une équipe Foyer Rural) ont participé au tournoi de pétanque dans un bel esprit de convivialité et par une belle journée ensoleillée.

L'équipe du FRAL a obtenu la 3<sup>e</sup> place du podium mais envisage la médaille d'or pour la prochaine édition.

Pour clore cette journée, à partir de 18h30 la JSAL avait organisé la restauration autour d'un barbecue et une petite équipe du foyer était mobilisée pour la vente sur place et à emporter de tartes flambées. Plus de 100 tartes ont été réalisées.

Cela a permis de confirmer que sans mutualisation des associations l'organisation et la mise en place d'évènement deviendrait difficile.

Le foyer remercie la JSAL pour cette collaboration.



### NOUVELLE SAISON 2021/2022 :



A partir du 06/09/21, les activités ont pu reprendre dans le respect des règles sanitaires. Le pass sanitaire est exigé pour la participation à toutes les activités.

Au programme cette année :

#### LUNDI

- **Club Marche** de 9H00 à 11H30 (RV place du village)
- **Gym** de 18h25 à 19h25
- **Théâtre** de 20h15 à 22h00 (équipe complète)

#### MARDI

- **Club de l'amitié** de 14h00 à 17h00
- **Pilâtes** de 19h45 à 20h45

#### MERCREDI

- **Peinture** de 14h00 à 18h00 (1 fois par mois)
- **Yoga** de 18h00 à 19h15
- **Soirée jeux** de 20h00 à 22h30



## LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS SONT :

Joëlle **HALTER** pour la gym, le Pilâtes et Pilâtes seniors.

Céline **DELISSEN**, à qui nous souhaitons la bienvenue, succède à Laure **BELZACKI** pour l'activité yoga.

Nous remercions Laure pour son investissement associatif et sa gentillesse durant toutes ces années.

Nous souhaitons également la bienvenue à Iova **JORDAN FLORINA**, professeure agréée de danse.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 21/10/2021 :

En tenant compte de la directive préfectorale limitant la jauge de salle à 40 personnes, l'assemblée générale s'est tenue en comité restreint. Parmi les participants, Monsieur Le Maire et Grégory **SOMMER** (président de la JSAL) nous ont honorés de leur présence. (photo)

Suite à l'assemblée générale du 21/10/21 et à la réunion du comité du 26/10/21, le nouveau bureau est constitué de :

- Claude **PAYEUR** Président
- Christophe **DEMANGE** Trésorier
- Virginie **VROMMAN** Secrétaire
- Roger **DUMAGNY** Secrétaire adjoint
- les vérificateurs aux comptes Marie-Louise **RICHERT** et Gilbert **MARTIN** ont reconduit leur mandat.

### Tiers sortant ne renouvelant pas leur adhésion au comité :

- Francine **KLEIN**
- Geneviève **MATHIEU**
- Maggy **VROMMAN**

### Hors renouvelable se retirant du comité :

- Sophie **MATHIOTTE**

### JEUDI

- **Marche** de 9h00 à 11h30
- **3 petits points à la campagne** de 13h30 à 16h30
- **Cartonnage** de 16h30 à 18h00 (tous les 15 jours)
- **Danse pour tous** (nouvelle activité à partir du 18/11/21) de 20h00 à 21h30

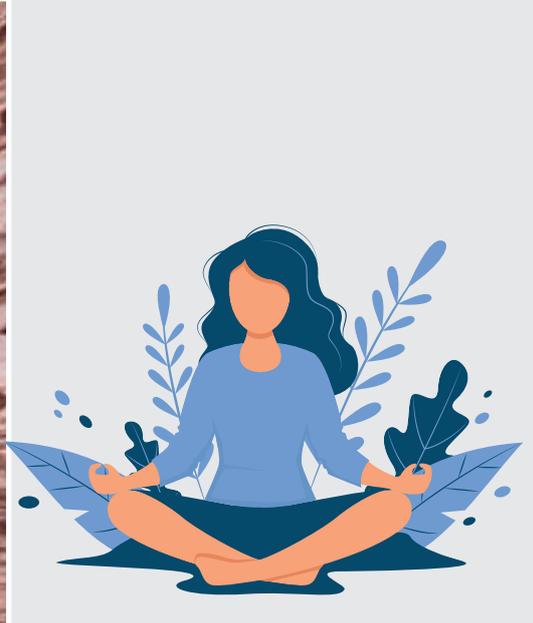
### VENDREDI

- **Pilâtes** (gym douce seniors) de 9h00 à 10h00
- **Marqueterie** de 14h00 à 17h00

**LIVRE ECHANGE :** Bibliothèque à disposition dans le hall d'entrée du Foyer.

**Le comité du Foyer rural a décidé d'offrir cette année la carte d'adhésion 2021/2022 aux personnes inscrites la saison dernière.**

# FOYER RURAL



## MANIFESTATIONS PONCTUELLES ORGANISÉES :

- **Marche dans le Colorado de BITCHE**  
début novembre 2021
- **Marché de Noël** : 11+12/12/21  
(17 exposants et petite restauration sur place)
- Marche illuminée : 19/12/21

## MANIFESTATIONS À VENIR :

- **Présentation des vœux** : courant janvier 2022  
(date à confirmer)
- **Soirée tartes flambées** : 05/03/22
- Exposition broderie et cartonnage :  
23+24/04/22
- **Fête de la St Jean ou Fête du village** organisée avec le concours de la Mairie et des associations de la commune (date à venir)
- **Représentation théâtrale** prévue pour septembre 2022
- **Sorties et visites** en fonction des propositions et demandes de chacun

## DIVERS :

**Nombre de membres inscrits pour la saison 2021/2022 : 145.**

Ce nombre est inférieur par rapport aux années précédentes mais il est toutefois encourageant vu le contexte sanitaire.

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de s'inscrire aux activités dans le courant de l'année (tarif dégressif).

Toutes idées d'activité ou de sortie sont les bienvenues ; nous les étudierons et dans la mesure du possible nous essaierons de les organiser si les participants sont en nombre suffisant.

Pour nous contacter : **FACEBOOK** et sur le site de la **Mairie d'ARS LAQUENEXY**

## CONSEIL DE FABRIQUE

### PAROISSE SAINT LAMBERT



La municipalité d'Ars-Laquenexy a créé un accès handicapé à l'église. Cette porte peut également servir d'issue de secours. Pour réaliser cette mise en conformité, le chemin qui conduit à la chapelle Notre Dame des 7 Douleurs a été modifié.



# JEUNESSE SPORTIVE – ARS-LAQUENEXY



Cette 40<sup>e</sup> année de la JSAL se termine sur une ambiance encore très particulière.

Fortement marquée par la pandémie qui a contraint à une nouvelle année blanche en termes de compétitions pour toutes les catégories, la JSAL a tout de même réussi à proposer une poursuite de ses activités grâce au respect des règles sanitaires et à la mobilisation de tous ses membres, joueurs comme bénévoles.

Si la saison 2021-2022 a bel et bien démarré de façon quasi-normale, nous n'avons pas encore, à l'heure actuelle, de certitude quant à la tournure que vont prendre les événements dans les prochains mois.



## CONVIVALITÉ

Le confinement et le maintien de restrictions sanitaires assez stricts ont fortement limité les événements notamment les soirées dansantes et les fêtes générant un trafic important comme le tournoi Jeunes et la Fête Patronale qui ont tous deux dû être annulés par mesure de précaution.

Les festivités des 40 ans de la JSAL ont également été ajournées.

Cependant le club a multiplié ses efforts pour conserver le liens avec ses membres en continuant de proposer des entraînements de janvier à juin 2021 dans toutes les catégories.

2 tournois de pétanque ont été organisés en juin et en septembre, faisant à chaque fois le plein de participants et se clôturant par une soirée conviviale en extérieur, évidemment.

Le tournoi de septembre a donné lieu à la dégustation de tartes flambées concoctées par le Foyer Rural.





## I SPORTIF

Sur un plan sportif, la saison 2020-2021 a été arrêtée dès la fin octobre avec une année blanche décrétée par les instances sportives.

On a pu cependant noter une réelle assiduité des plus jeunes (U7 à U15) lors des séances d'entraînement proposées par le club pendant la période de confinement.

En Seniors, c'est en moyenne une dizaine de joueurs qui se sont donnés rendez-vous les dimanches matins (couvre-feu oblige !) pour se maintenir en forme.

À l'issue de cette saison si particulière, l'entraîneur des Seniors, Alexandre Franceschi, a décidé de tenter une nouvelle aventure à Cuvry, après 5 années de bons et loyaux services au sein de la JSAL, permettant au club de se maintenir au plus haut niveau des compétitions départementales et en apportant tout son bagage technique, son professionnalisme et sa pédagogie.

La saison 2021-2022 a donc démarré avec beaucoup d'incertitudes et un vent de renouveau au sein du club.

C'est en effet Jean-Claude Dargentolle qui a repris la tête de l'équipe fanion, avec pour mission princi-

pale de ramener les joueurs à l'entraînement après 2 années d'interruption des compétitions et de reconstruire une équipe en intégrant progressivement de jeunes joueurs.

Son passé et son expérience avec des équipes de jeunes acquises à St-Julien ou à Marly doivent lui permettre de reconstruire un projet sportif ambitieux et cohérent, en lien avec l'école de football.

### **Le début de saison a été compliqué à plusieurs niveaux :**

- Arrivée tardive des nouveaux joueurs retardant la préparation et la stabilisation de l'effectif
- Groupe Seniors A très relevé avec beaucoup d'équipes messines présentant de grandes ambitions (Talange, Chatel, Woippy...)
- Difficulté pour constituer des effectifs en raison parfois d'un manque d'assiduité et d'implication suite à 2 années d'absence de compétition.

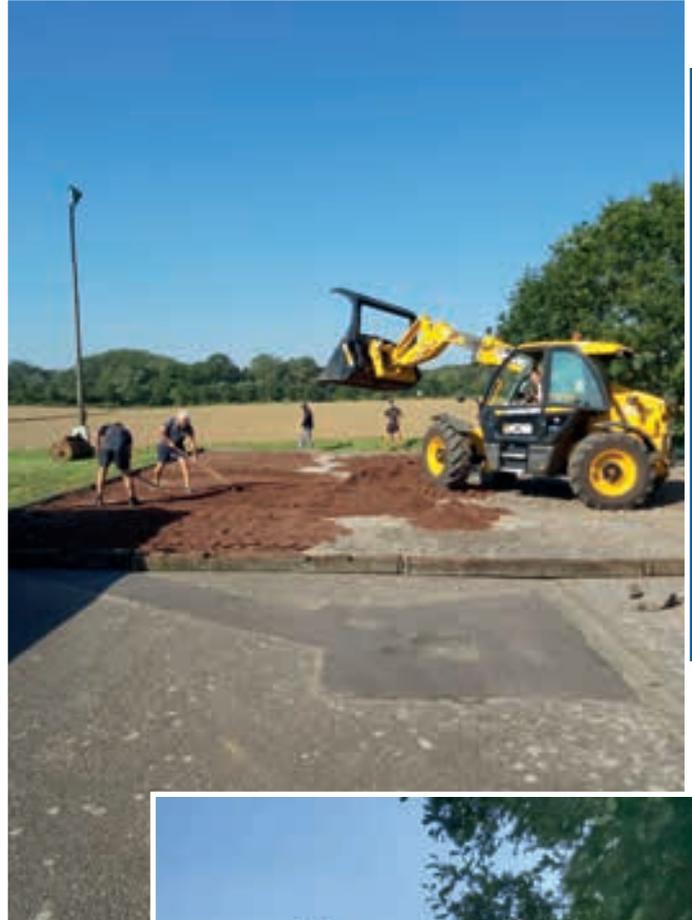
Chez les petits, les effectifs ont été maintenus avec là également un décalage dans les inscriptions en raison des incertitudes quant à la reprise complète de l'activité.

## JEUNESSE SPORTIVE – ARS-LAQUENEXY

### **Mais en cette fin d'année, les motifs de satisfaction et d'espoir sont nombreux :**

- Le club compte environ 80 licenciés Seniors (3 équipes Seniors et 1 équipe Vétéran) et 45 licenciés en catégories Jeunes soit à peu près le même nombre qu'avant la pandémie.
- L'assiduité aux entraînements est constante dans toutes les catégories.
- Malgré une 1<sup>re</sup> partie de saison difficile, les résultats de l'équipe Seniors A sont encourageants
- L'équipe Seniors B va participer à la compétition pour une montée en 3<sup>e</sup> division sur la phase printemps
- L'équipe Seniors C va aborder une phase printemps plus conforme à son niveau permettant à ses joueurs de prendre davantage de plaisir
- Les vétérans poursuivent leurs entraînements et matchs amicaux dans le même état d'esprit et avec toujours autant d'assiduité.
- Les U18 jumelés avec la Grange-aux-Bois dominent leur groupe et se préparent à une phase printemps très intéressante
- L'équipe U15 va poursuivre sa progression après une phase automne très encourageante.
- Les équipes U11 et U9 continuent à afficher de très bons résultats et de réels progrès lors des différents plateaux.

***L'AMBITION DU CLUB EST DONC DE RÉUSSIR CE RETOUR À UNE PRATIQUE NORMALE ET DURABLE TOUT EN GARDANT SES VALEURS DE SPORTIVITÉ, D'HUMILITÉ ET D'ACCUEIL DU PLUS GRAND NOMBRE.***



## I DEVELOPPEMENT



Suite aux travaux engagés par la mairie et le club sur ses terrains, ces derniers ont retrouvé des couleurs, permettant de réaliser un maximum de séances et de matchs à domicile.

Le club a notamment reçu le renfort de Mr Jean-Claude Antoine, supporter du club et habitant de Courcelles-sur-Nied, qui s'est proposé bénévolement pour entretenir le terrain et les installations.

Enfin, le club a renouvelé sa convention avec la ville de Metz afin de bénéficier de créneaux pour utiliser le terrain du Technopole.

### LA JSAL DEVIENT MULTISPORTS !!!

Depuis le mois de septembre 2021, la JSAL s'est dotée d'une section pétanque, affiliée à la Fédération et qui compte actuellement une dizaine de licenciés.

Elle a pour cela réalisé un terrain au sein de ses installations qui sera finalisé au printemps et qui a déjà été le lieu du tournoi de pétanque du mois de septembre.

L'objectif est maintenant pour 2022 de participer à des compétitions locales afin de se confronter à d'autres clubs et de représenter les couleurs de la JSAL.

Le club est bien évidemment ouvert à tous les mordus de pétanque.

## I OBJECTIF 2022



En terme de convivialité, l'objectif est de pouvoir renouer au plus vite avec nos événements, que ce soit nos soirées, nos tournois de football et de pétanque mais aussi et surtout nos fêtes. L'idée est de travailler sur une mutualisation des événements avec le Foyer, la mairie, l'école, les Foulées d'Ars afin d'apporter une animation de tout le village.

Sur le plan sportif, les objectifs sont à la hauteur des enjeux et des difficultés qui attendent les différentes équipes. Pour les Seniors A, le maintien prend la forme d'une Remontada avec des exploits à réaliser chaque dimanche. Pour les Seniors B, objectif montée en 3<sup>e</sup> division au cours d'une phase printemps relevée et pour l'équipe C et les Vétérans, continuer à prendre du plaisir chaque week-end. Enfin pour les équipes jeunes, on poursuit la progression sur le printemps avec toujours autant d'assiduité.

Les équipes vont avoir besoin de tout le soutien possible au bord des terrains.

**Pour retrouver les matchs, abonnez-vous au Facebook du club (<https://www.facebook.com/JSALMT>)**

Le développement de l'activité pétanque est une des priorités de l'année tant en termes de finalisation du terrain que de participation à des compétitions.

Enfin, un des chantiers lancés en 2022 va consister à renforcer l'identité du club.

Le club a fait appel à un jeune étudiant de Nancy, Simon Feltrin, qui a créé sa marque Sayfe il y a quelques années et qui a développé une gamme de maillots avec un design original. Ce sont ces maillots qui vont équiper tous les joueurs du club et contribuer à l'image moderne et différente de la JSAL.

Parmi les projets, on va également trouver la rénovation des bungalows, la poursuite de l'amélioration des surfaces de jeu et de l'éclairage des terrains.

Le club et tous ses membres vous donnent donc rendez-vous tout au long de l'année au bord des terrains et dans les manifestations.

Les Foulées d'Ars...c'est officiel...

Après près de 10 ans à se donner rendez-vous chaque dimanche matin pour parcourir les routes et chemins autour d'Ars, nos coureurs et coureuses préférés ont décidé de franchir le pas et de se constituer en association afin de renforcer encore le projet et structurer l'activité.

Ils vous attendent pour partager leur passion.

## LES SORTIES ET PROJETS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE D'ARS - LAQUENEXY

**A** la rentrée de septembre 2021, **85 enfants sont accueillis à l'école élémentaire**. Ils sont répartis sur 4 classes : une classe de CP de 17 élèves (Mme DUMONT/ Mme CARME), une classe de CE1/CE2 de 23 élèves (Mme JACQUET), une classe de CM1 de 21 élèves (Mme GIEMZA) et une classe de CE2/CM2 de 24 élèves (M. GOGELIN).

Dans le cadre des journées du Patrimoine, la classe de CP s'est rendue à l'opéra théâtre de METZ et la classe de CE2/CM2 à l'Arsenal

Autre grand projet mené en ce début d'année scolaire :

**Les enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école sont partis en classe transplantée dans les Vosges à Xonrupt Longemer du 20 au 24 septembre dernier** (projet de l'an dernier reporté en ce début d'année en raison des conditions sanitaires).

Les enfants ont découvert plein d'activités (escalade, Kayak, VTT, randonnées, accrobranche, tir à l'arc, ...) en dépassant souvent leurs appréhensions. Ils ont fait preuve de beaucoup d'entraide et de solidarité. Et tout ça avec une météo magnifique, qui nous a permis de profiter pleinement des activités en extérieur. Toujours respectueux, ils ont été intéressés par tout ce qu'on a pu leur proposer. La vie en collectivité a permis à tous d'apprendre comment se débrouiller seul dans le quotidien. Pour beaucoup d'enfants, c'était la première fois qu'ils partaient une semaine sans leurs parents. Ils ont su dépasser leur anxiété et vivre pleinement cette semaine avec leurs camarades de classe et les enseignants. Les enseignants de l'école ont été ravis de cette semaine de classe transplantée dans les Vosges qui leur a permis de vivre avec les enfants une expérience magnifique. Les parents d'élèves ont, eux aussi, fait un retour très positif de cette semaine dans les Vosges. L'école tenait à remercier les municipalités de Marsilly et d'Ars-Laquenexy et l'ASSE La boîte à Soleil (Association de parents d'élèves de l'école) pour la subvention qu'elles ont accordée aux enfants pour ce séjour.



**PROJET JARDIN :** l'école continuera le projet jardin : Plantations, cueillette, jardin partagé, composteur partagé seront au programme encore cette année.

**Rappel :** Le composteur est accessible à tous les habitants, il est situé entre l'entrée de la mairie d'ARS-LAQUENEXY et du portail de la cour de l'école



**PROJET SORTIE VÉLO :** les classes de CE2, CM1 et CM2 ont pour projet de partir quelques jours en vélo de METZ à REMERSCHEN au Luxembourg en utilisant la vélo-route.

Cette sortie aura lieu du 7 au 10 juin 2022.

Programme prévisionnel:

**Jour 1 :** Metz Thionville à Vélo avec visite du Haut Fourneau d'Uckange.

**Jour 2 :** visites à Thionville et environs ( programme à finaliser)

**Jour 3 :** Thionville Remerschen à vélo

**Jour 4 :** visite de Remerschen et de la Réserve naturelle Biodiversum / retour en bus à ARS-LAQUENEXY

Un beau programme et une belle semaine en perspective !

### PROJET DES CLASSES :



**CP :** intervention de l'infirmière sur l'hygiène dentaire, action TAPITRI (avec Metz Métropole), visite du Rucher de Montoy Flanville, cycles sportifs : jeux coopératifs, course d'orientation, Multi danse, Duathlon

**CE1/CE2 :** cycles sportifs : natation, jeux coopératifs, Multi Danse, Duathlon. Actions Compostage (avec Metz Métropole), intervention de l'infirmière sur le sommeil, visite du rucher de Montoy Flanville

**CM1 :** intervention de la gendarmerie (prévention dangers d'internet), visite de la centrale électrique d'Argancy, visite du centre de traitement des déchets, intervention de la LPO : pourquoi protéger les oiseaux ? Les oiseaux extraordinaires.

Cycles sportifs : endurance, jeux coopératifs, USEP'athlon, orientation,

**CE2/CM2 :** intervention de la gendarmerie (prévention dangers d'internet), intervention de l'infirmière pour le secourisme (CM2). intervention de la LPO : pourquoi protéger les oiseaux ? Les oiseaux extraordinaires.

Cycles sportifs : endurance, jeux coopératifs, orientation, pétanque, USEP'athlon, natation.



## L'ÉCOLE DES CRÉATEURS

L'art de l'apprentissage

des années 1960 à nos jours

Centre Pompidou-Metz, Galerie 3

4 février 2022 - 29 août 2022

# LES SORTIES ET PROJETS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE D'ARS-LAQUENEXY



### Classe en résidence au Centre Pompidou de METZ pour la classe de CM1 :

La classe de CM1 se rendra dans une classe spécialement aménagée du Centre Pompidou pendant 8 vendredis (qui suivront les vacances de février) pour y faire classe !

Cela se fera en liaison avec l'exposition "l'art d'apprendre" qui parle de l'idée d'apprentissage tout au long de sa vie. Elle part du point de vue des artistes qui enseignent, qui sont étudiants, parents et qui se posent des questions sur l'apprentissage des enfants, pas seulement à travers l'éducation artistique mais aussi culturelle, historique...

La classe de 100 m<sup>2</sup> sera une œuvre d'art à part entière. Elle sera au 3<sup>e</sup> étage du Centre Pompidou avec vue sur la ville et la cathédrale.

La classe de CM1 y étudiera les œuvres de l'exposition mais plus largement l'architecture, le parcours d'une œuvre, les métiers du musée, l'histoire du quartier, ... L'aménagement de la salle a été confiée à une artiste niçoise, Stéphanie Marin qui a créé du mobilier adapté au bien-être du corps. Les CM1 testeront donc également les chaises, étagères modulables, les jeux, les matières, les lumières...

## UN TRÈS BEAU PROJET POUR LA CLASSE DE CM1

### DATES

**VENDREDIS 25 FÉVRIER,  
4,11,18,25 MARS,  
1,8,29 AVRIL 2022**  
(vacances scolaires intégrées)



### PROGRAMME

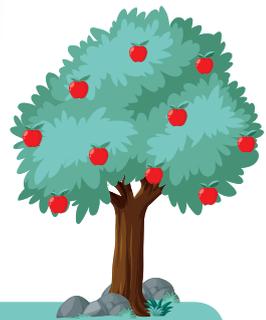
8h	Début du temps scolaire à l'école habituelle
8h30	Arrivée au Centre Pompidou-Metz Récréation de 15 minutes (jardin sud CP-M) Fin du temps scolaire au CP-M
12h-13h ou 13h-14h	Déjeuner au CP-M Repas tiré du sac ou partenariat avec le lycée Alain Fournier de Metz
14h ou 13h	Début de la classe de l'après-midi au CP-M Récréation de 15 minutes (jardin sud CP-M)
15h30	Fin de la classe de l'après-midi au CP-M
16h	Retour sur le site de l'école habituelle

# DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE MATERNELLE....



## SEPTEMBRE

NETTOYAGE DU JARDIN DE L'ÉCOLE :  
BEAUCOUP DE MAUVAISES HERBES CETTE ANNÉE !



## OCTOBRE

SORTIE AUX JARDINS FRUITIERS DE LAQUENEXY  
Participation à l'atelier sur le thème de la POMME  
(de la graine au pommier)



# DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE MATERNELLE...



## OCTOBRE

VISITE DE L'ÉPICERIE À LA GRANGE AUX BOIS ET DÉGUSTATION DE FRUITS EXOTIQUES !



DE RETOUR EN CLASSE : CONFECTION DE RECETTES À BASE DE POMMES (compote, gâteau Scoubidou, crumble)

## NOVEMBRE

UNE BELLE SURPRISE AU RETOUR DES VACANCES DE LA TOUSSAINT !

La maisonnette fait peau neuve avec ses couleurs !

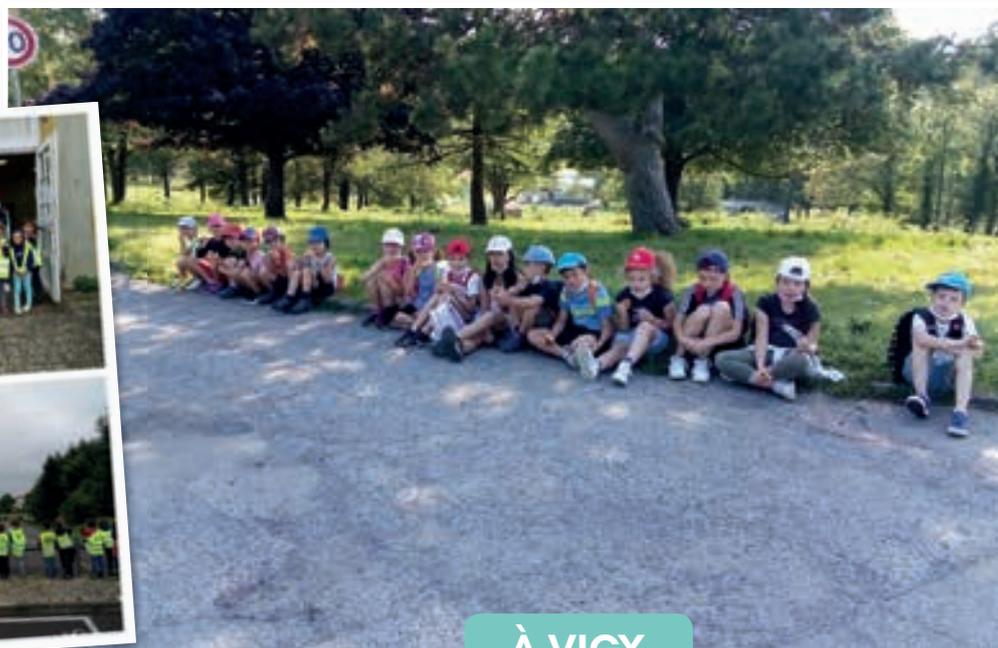


## DÉCEMBRE

LA TRADITIONNELLE VISITE DE SAINT NICOLAS !



## PÉRISCOLAIRE



À VIGY

Pendant le centre aéré de février, les enfants ont fait la connaissance d'Elyx, un petit bonhomme dessiné et que l'artiste fait dialoguer avec le paysage... en le prenant en photo dans diverses positions et situations, toutes nées de rencontres imprévisibles avec son environnement immédiat. Nous avons fait de même.

Nous avons sensibilisé les enfants de moins de 6 ans à la façon de se déplacer sur la route, à être vigilant à ce qui se passe autour de soi, nous leur avons expliqué quelques panneaux de signalisation. Les plus de 6 ans ont participé à un atelier citoyen et ils ont pu : apprendre les panneaux qui nous entourent, se déplacer à vélo ou en trottinette en respectant les règles.

Le centre aéré du mois de juillet avait pour thème "en route pour l'aventure", les enfants ont participé à un jeu de piste dans le village. Ils ont adoré.



ESCAPE GAME



# PÉRISCOLAIRE



NOUS AVONS FAIT UNE SORTIE AU CENTRE ADEPPA DE VIGY, LES ENFANTS ONT PARTICIPÉ À UN ATELIER MUSICAL LE MATIN ET L'APRÈS-MIDI VISITE DE LA FERME.



ATELIER MUSICAL



VISITE DE LA FERME



ATELIER CUISINE

DEPUIS LA RENTRÉE LES ENFANTS PARTICIPENT À UN ATELIER CULINAIRE, UNE FOIS TOUS LES 15 JOURS ENVIRON.



SORTIE AU CINÉMA

IL Y A ÉGALEMENT AUX PROGRAMMES : LES ATELIERS JEUX COLLECTIFS, SCIENTIFIQUES, THÉÂTRE, JEUX DE SOCIÉTÉ, BRICOLAGES, LITTÉRATURE DE JEUNESSE, ETC.



**ATELIER LITTÉRATURE DE JEUNESSE**



**ATELIER MISE EN SCÈNE**



**SORTIE AU ZOO D'AMNÉVILLE**

PENDANT LE CENTRE AÉRÉ D'OCTOBRE, NOUS AVONS FAIT UNE SORTIE AU ZOO, LE BEAU TEMPS ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS. NOUS AVONS PASSÉ UNE BELLE JOURNÉE ET UNE BONNE SEMAINE, SORCIÈRES ET MONSTRES ÉTAIENT AU RENDEZ-VOUS...



## UN ADMINISTRÉ NETTOIE LES ABORDS DE LA RUE PRINCIPALE JUSQU'AU CHR DE MERCY

Nous sommes très nombreux à faire le constat que les bords de routes sont devenus des déchetteries. De sa propre initiative, Yvon a choisi de ramasser tous les déchets le long des routes de la commune.

Yvon a pris les choses en main. Soucieux de la préservation du patrimoine naturel, il arpente plusieurs fois par semaine les 2 kilomètres de voirie reliant la commune d'Ars-Laquenexy au CHR de Mercy pour enlever tous les débris.

Vu le nombre de déchets récoltés cela en vaut la peine. Il déplore de voir de plus en plus de masques et souhaite une prise de conscience de tous afin de transmettre aux générations futures un monde moins pollué.

Yvon est toujours prêt à venir en aide aux autres pour que les choses avancent. Le bénévolat est pour lui une seconde nature. Vous pouvez le retrouver également dans les marches du lundi matin et au service de l'Eglise.

Le message qu'il veut nous faire passer est le suivant :

***"le créateur nous a donné la terre propre et c'est par des gestes simples que nous deviendrons plus humain"***



### MAUVAIS REFLEXE – MAUVAISES HABITUDES

#### **PAS DE LINGETTES DANS LES TOILETTES**

Rappel d'HAGANIS : L'utilisation des lingettes de ménage et d'hygiène est de plus en plus répandue. Cette habitude entraîne de nombreux désagréments à la fois pour l'utilisateur, pour la collectivité et pour le milieu naturel.

**Une fois usagée, la lingette ne doit avoir qu'une seule destination : la poubelle et jamais les toilettes !**

Les lingettes ne se dégradent pas facilement quand elles arrivent dans les égouts. Résultat : elles colmatent les pompes de relèvement des eaux usées. Au risque de provoquer des débordements sur la chaussée, dans les habitations ou dans le milieu naturel. Ces pannes engendrent des interventions qui à la longue deviennent coûteuses pour la collectivité.

## NETTOYAGE DU VILLAGE

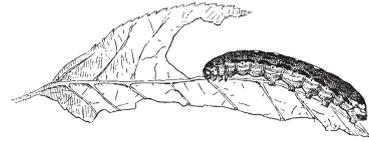
Le 3 juillet 2021 une vingtaine de bénévoles de tous âges se sont retrouvés en mairie, avec pour objectif de nettoyer le village. Après avoir été divisés en 4 groupes, ils sont partis ratisser les rues, routes et chemins de la localité ainsi que leurs abords à la recherche du moindre déchet. Au final se sont 80 kg de débris en tous genres (bouteilles, masques, canettes métalliques, plastiques divers, pièces automobile) qui ont été collectés et triés pour être ensuite recyclés. **À la demande générale cette opération sera renouvelée au printemps 2022.**



### LES ÉGOUTS, PAS POUR TOUT

Les restes de béton, mortier, peinture, diluant, désherbant.. n'ont pas vocation à être éliminés par les égouts, mais plutôt à rejoindre l'une des 8 déchetteries de **l'EUROMETROPOLE de METZ**. Cela permet de les orienter vers les bonnes filières de traitement. Les stations d'épuration ne sont pas conçues pour les éliminer.

## LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Depuis plusieurs saisons, les chenilles processionnaires sont devenues un problème récurrent dans le village. Grâce à une campagne de traitement mise en place par la Mairie au printemps dernier, la situation s'est améliorée, mais le problème n'est pas encore éradiqué.

### QU'EST-CE QU'UNE CHENILLE PROCESSIONNAIRE ?

Les chenilles arborent des poils urticants dès le 3<sup>e</sup> stade larvaire. Ces poils sont susceptibles d'entraîner de fortes réactions allergiques chez les personnes ou animaux touchés. Il existe 2 types de processionnaires :

1. la chenille processionnaire du pin
2. la chenille processionnaire du chêne

#### 1 | LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

C'est un papillon nocturne dont la chenille s'attaque aux aiguilles de nombreuses espèces de pins, comme le pin sylvestre, le pin noir et blanc, le pin maritime et parfois les cèdres. On la repère grâce aux gros nids blancs et soyeux tissés aux extrémités de branches pour passer l'hiver. La période la plus à risque se situe au moment de la procession : de février à avril, les chenilles quittent le nid en formant une longue procession pour s'enterrer dans le sol et se transformer en chrysalides.



image pixabay

## 2 | LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU CHÊNE

C'est un gros papillon de nuit. La ponte a lieu en été aux mois de juillet et août. Les œufs sont déposés sur des rameaux et vont passer l'hiver. Au printemps, les chenilles éclosent et mangent les feuilles du chênes durant la nuit. La journée, elles s'abritent dans des cocons de soie tissés sur les troncs et les charpentières. C'est à l'intérieur de ces cocons qu'elles effectuent leur métamorphose. Ces chenilles peuvent provoquer une défoliation importante des chênes et les rendre ainsi plus vulnérables à l'attaque d'autres ravageurs.



### LES TRAITEMENTS BIOS CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE



- un insecticide biologique contre les vers et les chenilles à base de Bacille de Thuringe (sans danger pour les insectes auxiliaires et les abeilles)
- un piège à phéromone visant à capturer une partie des papillons mâles
- un piège collier mécanique à installer autour du tronc en janvier (pour les chenilles processionnaires du pin uniquement)

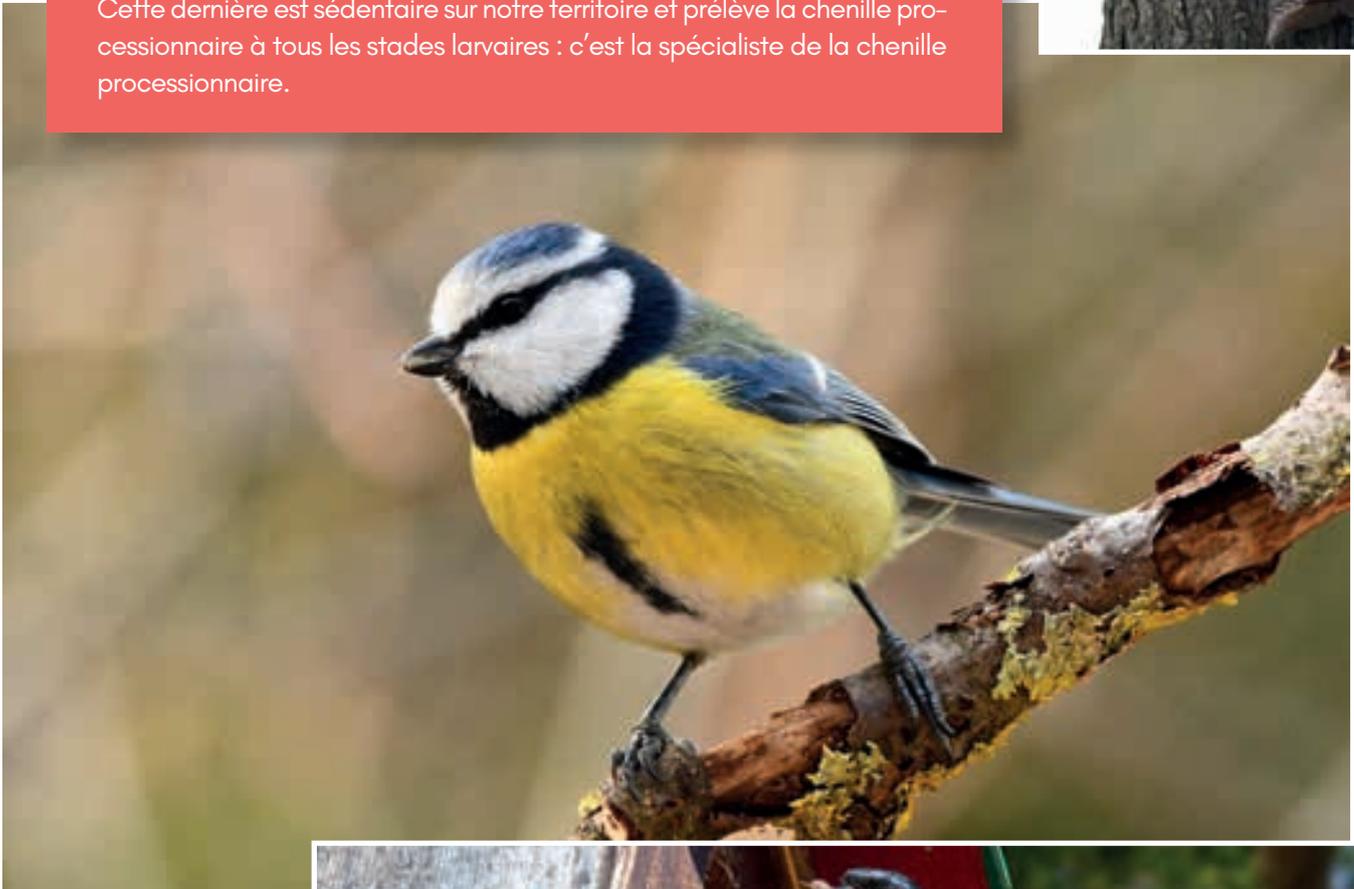
## LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES



### DES PRÉDATEURS NATURELS CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Maintenir la biodiversité dans la commune permettra de réduire considérablement les infestations de chenilles processionnaires. Pour cela, une campagne a déjà été lancée pour installer des nichoirs à mésanges. La mésange se nourrit des chenilles sur l'arbre. L'oiseau le plus intéressant pour lutter contre la chenille processionnaire est sans conteste la mésange charbonnière.

Cette dernière est sédentaire sur notre territoire et prélève la chenille processionnaire à tous les stades larvaires : c'est la spécialiste de la chenille processionnaire.



### LE CHAUVÉ SOURIT À LA CHAUVÉ-SOURIS ?

Les chauves-souris sont des auxiliaires d'une très grande efficacité et très précieuses dans la lutte contre les chenilles à tel point qu'elles sont inscrites sur la liste des espèces protégées. En effet, chose peu connue, la majorité des papillons sont nocturnes, qui plus est, la plupart des papillons qui posent problème aux cultures ou aux arbres comme les chenilles processionnaires, le ver du poireau ou les carpocapses des pommes sont eux aussi nocturnes.

Or on estime que la pipistrelle, la chauve-souris de nos jardins, peut ingurgiter jusqu'à 3000 insectes par nuit ou l'équivalent de son poids. Si sa reproduction est assez faible : une femelle n'élève qu'un seul petit par an, sa longévité peut atteindre 20 ans. Ainsi, il est important de préserver au maximum son habitat (souvent des maisons en vieilles pierres, un grenier, un bâtiment abandonné) mais chacun peut apporter sa "boîte à l'édifice" en fabriquant et installant un nichoir à chauves-souris dont nous vous joignons ci-contre les schémas.



### NICHOIR POUR CHAUVÉ-SOURIS

270 mm  
70 mm  
250 mm  
380 mm  
100 mm

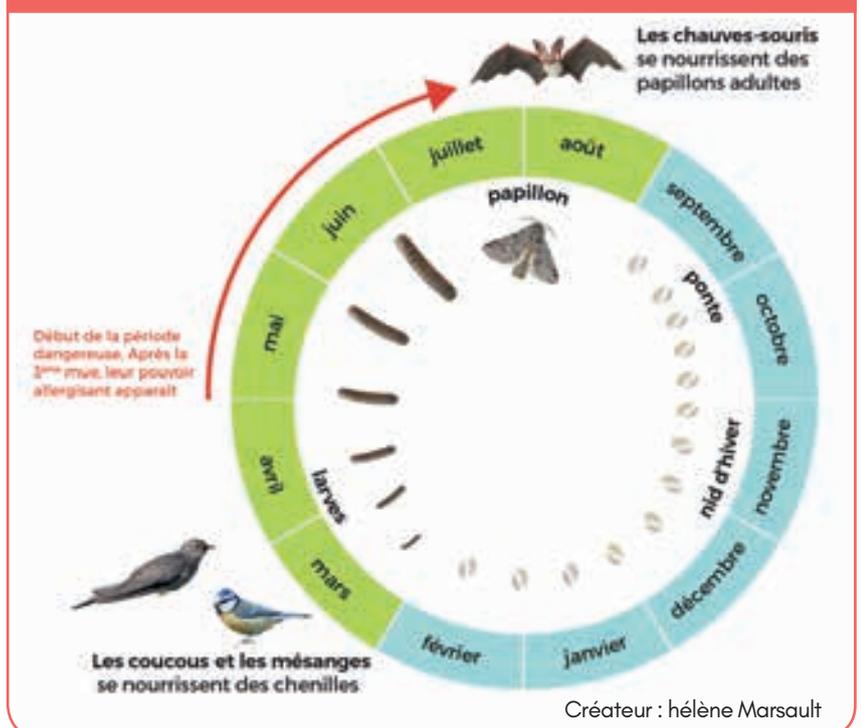
15 - 25 mm  
20 - 30 mm

Utiliser du bois résistant aux conditions extérieures (châtaignier ou autre)  
NON PONCÉ  
NON TRAITÉ

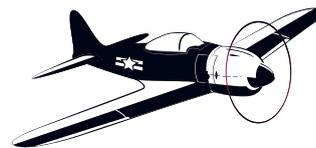
Épaisseurs de quelques millimètres de profondeur qui permettent aux chauves-souris de s'accrocher

Deux-Sèvres Nature Environnement  
Hôtel de la vie associative  
12 rue Joseph Cugnot  
79000 NIORT  
05 49 73 37 36  
deuxsevres.nature@laposte.net

### CYCLE DE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU CHÊNE



## LE DOMAINE DE MERCY, SA VÉGÉTATION, APRÈS LE DÉPART DES ARMÉES



Le groupe fortifié de la Feste Freiherr von der Goltz occupe, sur 205 hectares, les hauteurs des bois de Mercy, Boulard et Bois brûlé. Il est l'ouvrage principal au centre du front Est.

Il comprend au nord, le groupe d'Ars-Laquenexy, au centre, l'ouvrage de Mercy et au Sud, l'ouvrage d'infanterie de Jury.

Ces différents ouvrages s'étendent sur 2 km (Nord-Sud) et 1 km (Est-Ouest).

La construction du groupe a débuté sous l'occupation allemande en 1907 et a été arrêtée le 1<sup>er</sup> avril 1916. Elle n'est pas entièrement achevée, en raison de la lenteur des travaux due principalement aux modifications sans cesse apportées au projet.

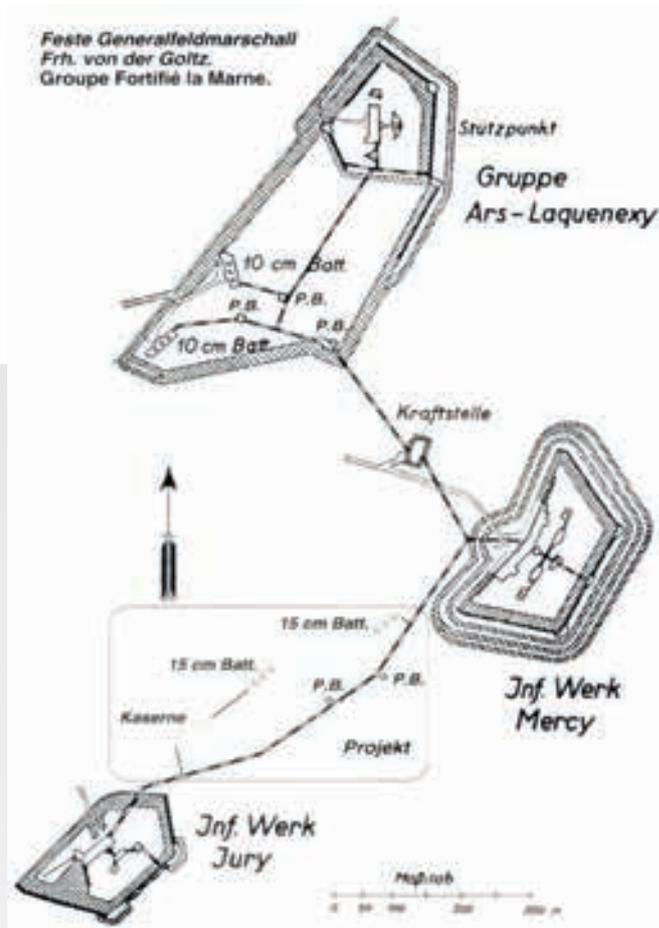
En 1919, le groupe fortifié est occupé par l'armée française. Il est rebaptisé "Groupe fortifié La Marne".

Après le retrait des troupes françaises en juin 1940, l'armée allemande réinvestit les lieux pour quatre années. Les forts servent de dépôt de munitions. Le fort de Mercy est un lieu de stockage des torpilles sous-marines.

L'emprise occupée par les fortifications formait un immense glacis recouvert d'herbe. Autour aucune végétation, aucun arbre aucun buisson n'était présent.

C'est pour cette raison que le 19 septembre 1944, un chasseur bombardier américain repère dans la cour du fort de Mercy des camions chargés de torpilles. Il les mitraille, les camions explosent et transmettent l'onde de choc aux 1500 torpilles stockées dans le sous-sol du fort. Toute la caserne explose formant un immense cratère et projetant des blocs de béton de plusieurs tonnes aux alentours.

Peu après la fin de la dernière guerre, l'Europe Occidentale craint une invasion soviétique. C'est le début de la guerre froide. La France accueille sur son territoire des forces américaines et canadiennes qui y installent des bases aériennes. Dans notre secteur, la base de Chambley est réservée aux américains tandis que celles de Grostenquin et Marville sont mises en 1952 et 1953 à la disposition des aviateurs canadiens.



Croquis de l'emplacement des fortifications du groupe fortifié de la Marne.



Photographie de l'emplacement des radars canadiens, sur l'aire aménagée aux abords des Vallons. Cet emplacement est actuellement recouvert de végétations de repousse. À l'aplomb de l'antenne verticale, un ouvrage en partie enterré, regroupe la salle opérationnelle de l'unité Radar.

En 1953 le château de Mercy devient le quartier général de la 1<sup>er</sup> Division Aérienne Canadienne. Elle prend possession de l'ouvrage fortifié d'Ars-Laquenexy pour y enterrer son centre de combat opérationnel. Les transmissions font de même dans le fort de Jury.

En 1955, le 612<sup>e</sup> escadron de contrôle aérien et d'alerte rejoint l'Etat-Major de Mercy. Il s'agit de la seule unité radar de l'Armée Canadienne projetée hors du Canada. Cette entité s'installe avec son matériel sur la commune d'Ars-Laquenexy, dans des prairies, le long de la route qui relie notre commune à Jury, juste avant le lieu-dit " les vallons ". Une énorme coupole métallique scrute le ciel en permanence.

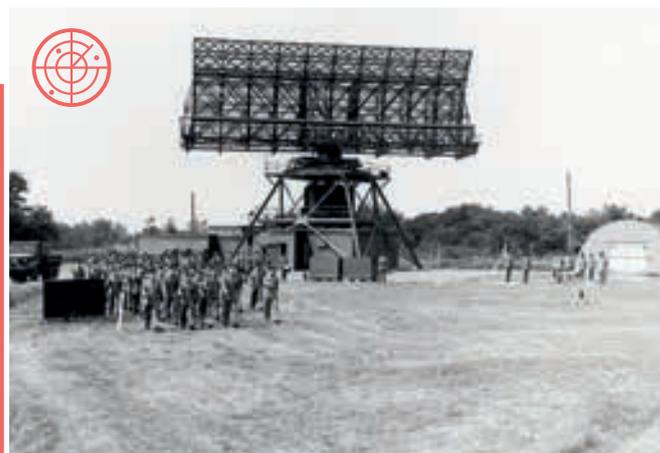
Les forces canadiennes quittent la France en 1967 avec leur matériel. Les infrastructures militaires dont le château de Mercy et les forts du groupe fortifié de la Marne sont abandonnées.

Après le départ des troupes de l'OTAN, l'armée française reprend le domaine de Mercy, elle occupe le château et toutes les infrastructures attenantes. Les forts n'ayant plus d'intérêts sont abandonnés.

La nature reprend sa place. Sans plan de gestion, une végétation de repousse, sans bois noble sans valeur, colonise les terres. A chaque rafale de vent, cette végétation peu enracinée, s'abat aux travers des forts, des éléments de défense, des routes et des chemins abandonnés par les militaires.



Vue sensiblement identique prise sur un angle plus large. Nous remarquons la prairie qui entoure les radars avec les chemins d'accès qui sont maintenant noyés sous la végétation de repousse. En fond de vue la clôture qui longe la route de Jury.



Les troupes canadiennes aux pas cadencés, dans la prairie, aux abords d'un radar. De nos jours le bâtiment sous le radar est encore présent, implanté sur le territoire de la Commune de Jury. Il est envahi par la végétation.



Vue d'ensemble du glacis occupé par l'unité radar canadienne. Cette zone comme l'ensemble des terres du site de Mercy est sans végétation. Nous pouvons distinguer en arrière-plan la route de Jury et notre village.



Vue de la salle opérationnelle de l'unité radar, avec les opérateurs en action.



## LE CHABLIS

Après pratiquement un an de fermeture suite au décès de sa propriétaire, le café du village " **Le Chablis** " a trouvé un nouveau propriétaire en la personne de Monsieur GEISS Daniel. Originaire de Mécleuves, ce restaurateur de métier possède déjà un établissement à Metz. En plus de son activité bar, il souhaite créer et développer une activité restauration sous forme de plat du jour à base de produits locaux, ainsi que des grillades et pizzas. Il proposera ses menus tous les jours de la semaine sauf le mardi soir et mercredi. En fin de semaine il souhaite développer une restauration à thème. **L'ouverture de cet établissement devrait intervenir courant janvier 2022.**

## MERCI AUX SOIGNANTS DU CHR DE MERCY

Le 8 septembre 2021 pour rendre hommage et remercier l'ensemble du personnel du CHR de Metz-Thionville le film " entre vos mains " montrant le personnel de l'hôpital en action lors de l'épidémie de la covid 19 a été projeté dans le hall de l'hôpital en présence de nombreux soignants et autorités civiles et militaires. A l'issue de cette projection émouvante les personnels de l'hôpital présents ont été chaleureusement et longuement applaudis par toutes les personnes présentes lors de cet hommage. Vous pouvez retrouver ce film sur YouTube.





## LE NOUVEAU LOGO DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ

Le 16 septembre 2021 François GROSDIDIER lors d'une conférence de presse a fait part du changement de nom de la Métropole de Metz et a présenté son nouveau Logo. Maintenant nous devenons l'EUROMÉTROPOLE de METZ. Le nouveau logo reprend le nom de L'EUROMÉTROPOLE en lettres bleues majuscules entouré en haut à gauche de 7 étoiles dorées faisant référence à l'Europe.

**Ce logo a été présenté au public lors de la foire internationale de Metz.**

## VACCINATION



Les aînés de plus de 75 ans qui avaient été vaccinés les 2 et 30 mars 2021 à l'Hôpital de Mercy, ont reçu la troisième injection courant octobre à la pharmacie de la Grange aux bois. Cette vaccination concernait 25 personnes dont quelques-unes ont été véhiculées par Monsieur le Maire. Les injections se sont déroulées dans la bonne humeur et sans aucune appréhension.



*Photo de Karolina Grabowska provenant de Pexels*

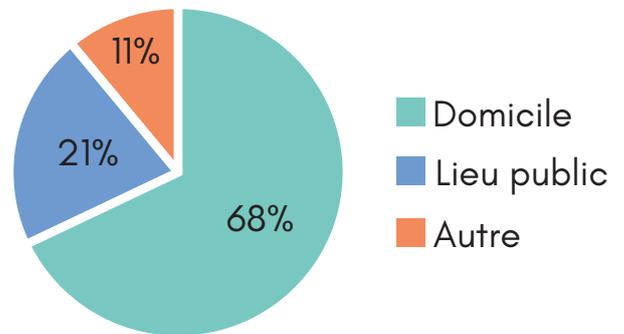
# LES DÉFIBRILLATEURS

Suite à l'installation des défibrillateurs dans la commune (1 près de la mairie, 1 en face de l'église et 1 à la salle polyvalente), 3 formations à la manipulation ont été dispensées par M. Alexandre FERRY les 24 juin, 22 juillet et 03 septembre 2021. Celles-ci ont été très appréciées par les participants. M. FERRY a su captiver son auditoire, dissiper les craintes quant à l'utilisation de ces appareils et la peur de mal intervenir.



CHAQUE ANNÉE, ENVIRON 50.000 PERSONNES SONT VICTIMES D'UN ARRÊT CARDIAQUE EN FRANCE.

## Lieu de survenu



IL FAUT INTERVENIR RAPIDEMENT : UNE DÉFIBRILLATION DANS LES 3 À 5 MINUTES QUI SUIVENT L'ÉVANOUISSEMENT PEUT MENER À DES CHANCES DE SURVIE DE L'ORDRE DE 50% À 70%.



Depuis le décret de mai 2007, toute personne est autorisée à se servir d'un défibrillateur grand public semi-automatique ou automatique. Il n'est pas nécessaire d'avoir une formation pour les utiliser, **il suffit de suivre les instructions** à l'intérieur des appareils, **prodiguées de manière vocale** et indiquées par des pictogrammes.



**MAIS AVANT TOUTE CHOSE, FACE À UNE PERSONNE INCONSCIENTE, IL EST ESSENTIEL DE PRÉVENIR (OU DE FAIRE PRÉVENIR) LES SECOURS VIA LE 15 (SAMU), LE 18 (POMPIERS) OU LE 112 (N° EUROPÉEN).**

L'opérateur vous demandera de contrôler si la victime respire. Le plus simple est d'approcher la joue de sa bouche pour sentir s'il y a un souffle et de regarder si son ventre se soulève. Si la victime ne respire pas, allez chercher (ou demandez à un tiers) un défibrillateur et démarrez le massage cardiaque (appuyer vite et fort au milieu de la poitrine).



*LE RYTHME DU MASSAGE = 100-120  
POUSSÉES/MINUTE.  
C'EST LE TEMPO DE LA CHANSON  
DES BEE GEES - STAYIN' ALIVE !*

Mettez en marche l'appareil et suivez les instructions vocales.

Enlevez les vêtements qui recouvrent la poitrine de la victime, puis posez les électrodes sur le torse comme indiqué par le schéma dessiné sur chaque électrode.

Le défibrillateur prévient alors qu'il va lancer l'analyse du rythme cardiaque. Cela se fait de manière autonome.

**Il ne faut pas toucher la victime durant l'exécution.** Le défibrillateur va déterminer si l'activité du cœur nécessite un choc électrique. S'il détermine que le choc est nécessaire, il vous demande de vous éloigner de la victime et il délivre le choc. **Il est essentiel pendant l'analyse et la délivrance du choc, que personne ne soit en contact de la victime.**

**Après les chocs, n'enlevez surtout pas les électrodes et reprenez le massage cardiaque externe jusqu'à l'arrivée des secours.**

En complément, vous pouvez vous faire connaître auprès de l'application " premier répondant " pour apporter les premiers secours à une personne se trouvant proche de vous.



## RECENSEMENT



Une action de recensement de la population se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022. Il sera mené par Aurélie **PAVULA** et Corine **MATHIEU**.

Les agents recenseurs se présenteront chez vous. Ils vous remettront vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. Les agents recenseurs vous distribueront les questionnaires papier : une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants dans le logement, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Pour rappel, les chiffres du recensement permettent de connaître les besoins de la population (transports, logements, écoles, etc...) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

## NÉCROLOGIE



Le jeudi 4 février, nous avons appris, avec tristesse, le décès de Monsieur Jean-Marie MOISSON à l'âge de 82 ans. Il était né à Metz le 24 mars 1938.

Fils d'agriculteurs, il a passé toute son enfance à la ferme du château d'Aubigny accompagné de ses frères René et Bernard.

Il a fréquenté l'école primaire d'Ars-Laquenexy jusqu'à ses 13 ans avant de poursuivre une scolarité supérieure à Metz.

Jeune diplômé, Jean-Marie a d'abord travaillé sur l'exploitation agricole afin d'aider ses parents avant d'intégrer la Chambre d'Agriculture, occupant différents postes à responsabilité et ce pendant plus de 40 ans.

Il s'est marié avec Solange le 21 septembre 1968 et il était l'heureux papa de 2 enfants, Nathalie née en 1969 et Olivier, né en 1972, tous résidant avec leurs familles encore au village. Grand père comblé, il avait également 5 petits-enfants. Homme du terroir, il aimait la nature et la chasse.

En 1977, il participe à la vie et à l'action politique de la commune en intégrant la liste du maire sortant M. Louis Godfrin et deviendra, dès son 1er mandat, adjoint. Dès lors, il continuera à s'engager pleinement pour notre village en tant que maire et ce, durant 3 mandats successifs, de 1983 à 2001. Il a présidé le syndicat intercommunal de voirie de Metz Pange. Il était également Président d'Honneur de la Jeunesse Sportive.

De nombreux équipements sont à son instigation afin d'améliorer le quotidien des habitants et pour le plus grand bonheur des utilisateurs : le terrain de foot, la 1<sup>re</sup> salle polyvalente (actuel Foyer Rural), les vestiaires, la grande salle polyvalente, l'extension de l'école primaire, la construction de l'école maternelle, 2 terrains de tennis (actuel parking et city-stade), la restauration de l'église, l'enfouissement des réseaux rue Principale, le contournement du village, ...

Nous garderons de Jean-Marie le souvenir d'une personnalité forte, d'un homme convivial, volontaire, compétent, engagé pleinement et dévoué à sa commune.

# ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE 2021

## AVIS DE NAISSANCE TRANSMIS EN MAIRIE



SCHIAVO Anna	le 02 mars 2021
CLAUSS Louane	le 19 mars 2021
LUCETTI Anna	le 6 avril 2021
LANGARD Malo	le 12 mai 2021
GAUTRET Mathilde	le 03 septembre 2021
MOREAU Mathilde	le 05 novembre 2021

Certains parents n'ont pas souhaité de publication

## DÉCÈS

Le 25 janvier 2021	THOMAS Joseph
Le 4 février 2021	MOISSON Jean-Marie
Le 8 février 2021	PIETTE Véronique
Le 13 juillet 2021	BLAISE Jacqueline
Le 24 septembre 2021	BECKER Marie-Pierre
Le 2 octobre 2021	DAL PONT Liliane

## URBANISME



DÉCLARATIONS PRÉALABLES  
ET PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS EN 2021

DECLARATION PREALABLE	
ADRESSE	OBJET
4, rue de la Vieille Croix	Démolition et reconstruction d'une véranda
6, rue du Four à Chaux	véranda
Le Roussillon	Changement de la toiture pergola
24, rue de la Vieille Croix	Abri jardin
22, rue de la Vieille Croix	Abri jardin
41, rue Principale	Piscine - clôture et aménagement paysagé
26, rue de la Jonquière	Pergola
6 bis, route d'Aubigny	Ravalement façades
9, rue du Four à Chaux	Abri jardin
20, rue de la Vieille Croix	Ravalement façade + pergola
46, Parc de la Baronne	Modification façade
3, route d'Aubigny	Changement fenêtres + porte d'entrée
7, route d'Aubigny	Piscine
46 bis, Parc de la Baronne	Pergola
17, rue Louis Godfrin	Bureau de jardin
26, rue Principale	6 logements
3, rue du Four à Chaux	Remplacement porte d'entrée
8, rue du Four à Chaux	Démolition et reconstruction abri de jardin
5, rue de la Jonquière	Abri jardin
8, rue du Four à Chaux	piscine
4, rue du Four à Chaux	clôture
4, rue Principale	Isolation façade arrière
18, Parc de la Baronne	Isolation thermique
2, rue de la Vieille Croix	Réfection toiture
7 Parc de la Baronne	Réfection toiture
46, rue Principale	Changement porte de garage

## PERMIS DE CONSTRUIRE PERMIS MODIFICATIFS ET PERMIS D'AMENAGER

ADRESSE	OBJET
Rue du Jardin d'Ecosse	Immeuble de bureaux
Rue du Jardin d'Ecosse	Traitement de la mэрule Château de Mercy
3, rue Royal Canadian Air Force	Modification façade, clôture et local pou-belle
Ferme de Mercy	Abri à matériel
Rue du Jardin d'Ecosse	Immeuble de bureaux
37, rue Louis Godfrin	piscine, terrasse, clôture

## INFORMATIONS **PRATIQUES**

### **HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Tél. : 03.87.38.21.36

Mél. : [mairie.ars.laquenexy@wanadoo.fr](mailto:mairie.ars.laquenexy@wanadoo.fr)

### **COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET COLLECTE SELECTIVE**

Ont lieu le lundi matin. Sortir les conteneurs la veille  
ou le matin même avant 6 heures

### **RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS**

(maxi 2 mètres de long, volume limité à 1 m<sup>3</sup>, maxi 100 kg)

Uniquement sur rendez-vous en téléphonant au  
03.87.20.10.10 (choix 4)

### **DECHETTERIE " LA PETITE VOEVRE "**

Horaires d'ouverture

Lundi, jeudi de 14 h à 18 h 30

Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h 30 à 18 h 30

Dimanche de 9 h 30 à 12 h 30

